



# L'actu du CA

Mars 2026

## La lettre de l'administratrice FO

Le Conseil d'Administration de La Poste s'est réuni le 12 mars 2026 dans un contexte international et économique particulièrement incertain. Plusieurs décisions et orientations prises lors de cette séance auront **des impacts directs sur l'activité du Groupe et sur les conditions de travail des postiers.**

### UN CONTEXTE INTERNATIONAL SOUS TENSION

Le Conseil d'Administration a évoqué les tensions internationales, notamment le conflit en Iran et plus largement la situation au Moyen-Orient. Cette situation a déjà des conséquences :

- certains agents sont actuellement bloqués dans la zone ;
- le commerce international ralentit ;
- l'activité de l'entreprise logistique Aramex est fortement réduite.

Les marchés financiers réagissent également avec :

- une hausse du prix du pétrole
- une hausse des taux d'intérêt ;
- un risque de retour de l'inflation, notamment en cas de hausse du prix du pétrole.

La Caisse des Dépôts qui a des agents au Moyen-Orient indique **qu'aucun risque direct pour les personnels n'est identifié à ce stade**, mais la situation reste suivie avec attention.

### TAXE SUR LES COLIS CHINOIS : UN CHOC POUR L'ACTIVITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2026, une taxe de 2€ par article provenant de Chine est appliquée en France.

Les premiers effets sont très brutaux pour l'activité :

- - 65 % d'opérations de dédouanement à Roissy
- - 80 % sur les PPI
- - 20 % de flux colis pour La Poste

Face à cette nouvelle taxe, de nombreux **acteurs économiques contournent désormais La Poste** en passant par d'autres transporteurs pour les premières étapes du transport.

Une mesure similaire devrait être **mise en place à l'échelle européenne à l'automne**, ce qui pourrait accentuer ces évolutions. Cette situation pose clairement la question **de l'impact sur l'activité et l'emploi dans les services colis et logistique.**

### CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a validé la nomination d'un nouvel administrateur représentant l'État. Jack Azoulay, ancien collaborateur de la BSCC remplace Jean-Pierre Farandou. Il prendra également la présidence du Comité des missions de service public et du CQDD.

Son entrée en fonction est prévue en juin 2026 lors de l'assemblée générale.

### RÉSULTATS FINANCIERS ET DIVIDENDES

Les dividendes, d'un montant de 406 000 €, seront versés en actions et non en numéraire aux actionnaires que sont l'État et la Caisse des Dépôts. La Caisse des Dépôts espère pouvoir revenir à un paiement en numéraire à l'avenir, en fonction de l'évolution de la situation financière du Groupe.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 16 juin 2026.

### ÉVALUATION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2025

La feuille de route 2025 représente 25 % de la rémunération variable des dirigeants.

Résultats annoncés :

- performance économique : 51% (contre 65 % en 2024)

- performance opérationnelle : 11%
- agilité et transformation : 8%

Les indicateurs ESG (environnement, social et gouvernance) ont été atteints, La Poste se classant au 2<sup>e</sup> rang derrière la Gendarmerie.

Au final, **98% des objectifs sont considérés comme atteints**, contre **114% en 2024**.

## FEUILLE DE ROUTE 2026 DE LA PRÉSIDENTE : PRIORITÉ AUX RÉSULTATS FINANCIERS

La nouvelle feuille de route modifie l'équilibre des objectifs :

- 60% d'indicateurs financiers
- 40% d'indicateurs extra-financiers

Cette évolution confirme la priorité donnée aux résultats financiers.

## DISPARITION DU CRITÈRE SANTÉ ET SÉCURITÉ !

Point particulièrement préoccupant pour FO Com : le critère santé et sécurité disparaît de l'évaluation du président. Il serait désormais suivi uniquement par les Branches et au COMEX. Pour FO Com, retirer la santé et la sécurité des critères d'évaluation de la Direction envoie un signal très négatif.

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Certains indicateurs liés au numérique disparaissent, alors même que **2,5 milliards d'euros doivent être investis dans les systèmes d'information**. Il faudrait trouver des critères plus parlants car l'IA ne va cesser de s'accroître dans le travail quotidien des postiers.

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Un objectif a été fixé : **50% de femmes dans les recrutements parmi les 190 cadres dirigeants du Groupe**, car désormais le nombre est passé de 400 à 190.

## UNE CONCURRENCE BANCAIRE DE PLUS EN PLUS FORTE

La concurrence dans le secteur bancaire s'intensifie fortement. Aujourd'hui : 40% des ouvertures de comptes se font auprès de banques en ligne, comme Revolut ou Boursorama.

Cette évolution représente **un défi majeur pour La Banque Postale**.

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

**6 administrateurs sur 13 sont concernés par cette rémunération**, les administrateurs salariés n'en perçoivent pas et ceux de la Caisse des Dépôts y renoncent tout à leur honneur.

Le calcul était inchangé depuis 2011, l'enveloppe va être distribuée différemment mais reste de **320 000 €**.

La répartition évolue de cette manière :

5 000 € de rémunération fixe annuelle.

- **4 500 € pour les présidents de comités**
- **2 500 € par participation aux conseils ou comités**

L'administratrice FO n'a pas pris part au vote.

## FIN DE LA FILIALE MOVIVOLT

La société Movivolt, spécialisée dans la location de véhicules électriques, entre dans une phase de fermeture progressive. Répartition du capital : 70% Caisse des Dépôts et 30% Vehipost.

**Conséquences** : 7 millions d'euros d'impact pour La Poste et 7 salariés concernés, avec des perspectives d'intégration dans le Groupe.

## CONCLUSION : des décisions qui auront un impact sur les postiers !

Ce Conseil d'Administration met en lumière plusieurs évolutions majeures : **autant de décisions qui interrogent directement sur l'avenir de l'activité, de l'emploi et des conditions de travail des postiers.**

**FO Com restera vigilante et mobilisée pour défendre les intérêts des agents et le service public postal.**